

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AYHERRE

NOMBRE DE MEMBRES :

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- En exercice : 15
- Qui ont pris part à la délibération : 10

DATE D'AFFICHAGE-DATE DE LA CONVOCATION : 22 septembre 2025

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-six septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arño GASTAMBIDE, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mmes DARGUY Anne Marie, DUHALDE Kattalin, OXARANGO Maite et MM. BARBIER Koxe, BISCAY Samuel, HERNANDEZ Frédéric, MONGABURE Philippe, OTEIZA Ramuntxo, PARACHOU Hervé.

Absents excusés : Mmes ETCHEVERRY Sabine, ECHEVERTZ Chantal, PEREZ Karine, SABALOUE Virginie et Mr BARNECHE Patrick

Mme DARGUY Anne Marie a été élue secrétaire.

Délibération N° 2025-04-03 : Suppression et aliénation d'une portion du chemin rural dit de Mendiburuborda

Le Maire expose que la portion du chemin rural n° 427 dit de Mendiburuborda n'est plus utilisée depuis très longtemps et traverse la propriété de Monsieur Michel CARRICABURU et Madame Vanessa GUILLEMIN qui ont demandé à l'acquérir.

Il propose de la supprimer et de l'aliéner au profit des propriétaires riverains, après accomplissement de l'enquête publique.

Le Conseil Municipal, où l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

DÉCIDE le principe de la suppression et de l'aliénation d'une portion du chemin rural n° 427 dit de Mendiburuborda, au profit des propriétaires riverains.

CHARGE le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires à cette opération et notamment de soumettre le projet à l'enquête publique.

ADOPTÉ à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Arño GASTAMBIDE

